



Direction de la santé
Bureau de veille sanitaire

Surveillance et veille sanitaire en Polynésie française

Données du 10 au 23 février 2020 (semaines 07 et 08)

Communiqué de presse

La surveillance des maladies infectieuses en Polynésie française est effectuée chaque semaine par la déclaration volontaire des médecins du « Réseau sentinelle » et de l'ensemble des laboratoires.

Evolution du nombre de cas déclarés, par pathologie

Pathologie	Activité	Evolution
Grippe	Élevée	↗
Dengue	Épidémique	↘
Leptospirose	Faible	→
Diarrhée	Modérée	↗

Actualités régionales et internationales

• Rougeole

La zone Pacifique est touchée par des épidémies de rougeole. En Polynésie française, la vaccination est obligatoire depuis 1987. Du fait des échanges fréquents au niveau de la zone, malgré une bonne couverture vaccinale, le risque d'introduction du virus de la rougeole au Fenua est bien réel. **Les personnes à risque de contracter l'infection sont celles non ou incomplètement vaccinées (une seule dose) ou n'ayant pas eu la maladie dans l'enfance.**

- Épidémie en Nouvelle-Zélande : aucun nouveau cas de rougeole déclaré depuis la semaine 6 de 2020.
- Épidémie aux îles Samoa : aucun nouveau cas de rougeole déclaré depuis le 14/01/2020.
- Samoa Américaines : aucun nouveau cas de rougeole déclaré depuis le 27/01/2020.
- Épidémie aux Tonga : 659 cas déclarés au 12/02/2020 dont 78 confirmés en laboratoire.
- Circulation en Australie : aucun nouveau cas de transmission locale de rougeole depuis les trois dernier mois.
- Kiribati : aucun nouveau cas de rougeole déclaré depuis le 10/01/2020
- Papouasie-Nouvelle-Guinée : 4 cas confirmés au 14/01/2020

• Epidémie d'infection due au nouveau coronavirus (Covid-19)

Une alerte sanitaire a été déclarée en janvier par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) suite au cas de pneumopathies rapportés dans la ville de Wuhan, en Chine, dues à un nouveau coronavirus (le SARS-CoV-2, inconnu jusqu'ici chez l'Homme).

La transmission interhumaine est avérée (observation de clusters et transmission de patients à soignants) mais les données disponibles à ce jour ne permettent pas d'évaluer le degré de facilité avec lequel le virus se transmet d'Homme à Homme.

À l'heure actuelle, le risque d'introduction en Polynésie française du virus est considéré comme **possible**.

À ce jour, aucun cas de coronavirus Covid-19 n'a été détecté en Polynésie française.

Recommandations pour les personnes revenant d'une zone de circulation du virus avec transmission entre personnes, ou ayant été en contact étroit avec un cas confirmé de Covid-19, ET présentant des signes cliniques (fièvre, toux, difficultés à respirer) durant 14 jours après leur retour¹ :

- Lavez-vous régulièrement les mains (savon ou solution hydro alcoolique) et utiliser des mouchoirs jetables
- Prenez votre température matin et soir pendant 14 jours
- Porter un masque chirurgical en cas de contact avec d'autres personnes
- Privilégier le télétravail et éviter les sorties non indispensables (restaurants, cinéma, grands rassemblements, etc.)
- Contactez rapidement le Samu Centre 15, en faisant état des symptômes ET du séjour dans une zone de circulation du virus ou d'une exposition à risque, afin de bénéficier d'une prise en charge adaptée.

Il est recommandé de ne pas se rendre directement chez son médecin, dans un dispensaire ou aux urgences pour éviter toute potentielle transmission à d'autres personnes.

Patient suspect (<14 jours après exposition) ET exposition compatible ► Contacter le Centre 15

Les recommandations actualisées sur le coronavirus Covid-19 sont disponibles sur le site de la Direction de la santé : <https://www.service-public.pf/dsp/covid-19/voyageurs-covid-19/>

¹ Définition de cas (04/02/2020) : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/epidemie-de-coronavirus-2019-ncov-au-depart-de-wuhan-chine>

Surveillance des maladies infectieuses en Polynésie française

- Dengue

Epidémie de dengue 2 (DENV-2) depuis le 10 avril 2019

Au 23/02/2020, 2 688 cas autochtones et 2 cas importés de DENV-2 ont été déclarés.

- Iles en phase épidémique : Tahiti (10/04/2019), Bora-Bora (12/07/2019), Moorea (12/08/2019), Nuku Hiva (27/08/2019), Raiatea (12/09/2019), Huahine (13/09/2019), Rangiroa (19/09/2019), Ua Pou (27/09/2019), Tahaa (7/10/2019), Hiva Oa (8/10/2019), Ua Huka (9/10/2019), Tubuai (9/10/2019), Fatu Hiva (10/10/2019) et Rurutu (04/03/2020).
- Iles en phase d'alerte : Takaroa, Maupiti, Tikehau, Arutua, Tureia et Tahuata

Le virus DENV-2 n'ayant pas circulé dans le Pays depuis l'an 2000, la population est faiblement immunisée. Les moins de 20 ans ou les personnes arrivées en Polynésie française après cette date sont les plus à risque d'être infectées.

Au-delà des actions de lutte anti-vectorielle de la Direction de la santé (Centre d'hygiène et de salubrité publique) avec la collaboration des communes, il relève de la responsabilité de chacun de se mobiliser contre la dengue. L'élimination des gîtes larvaires doit être renforcée durant la saison des pluies, en supprimant toute zone de stagnation d'eau douce une fois par semaine.

1) Prévention individuelle

- Se protéger des piqûres de moustiques (répulsifs en spray ou crème, moustiquaire, diffuseurs)
- Eliminer chaque semaine les gîtes larvaires autour de votre domicile, dans votre environnement.

2) Consulter rapidement un médecin en cas d'apparition de symptômes (fièvre même modérée, douleurs musculaires ou articulaires, etc.) pour confirmer ou infirmer le diagnostic de dengue.

3) En cas de dengue confirmée

- Se protéger des piqûres de moustiques pour éviter la diffusion de la dengue dans son entourage (dormir sous moustiquaire pendant 10 jours)
- Limiter les déplacements pour ne pas contaminer d'autres zones géographiques.

- Bilan de la quinzaine

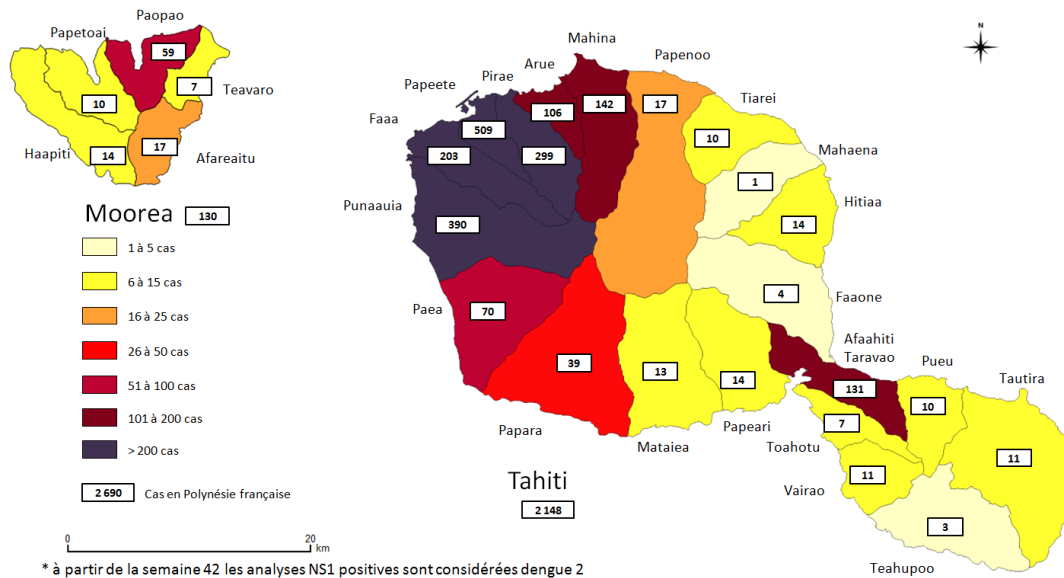
Semaine	Quinzaine 07-08 de 2020	Depuis la semaine 6 de 2019
Dengue non typée	28*	591*
Dengue 1 dont	0	298
hospitalisés	0	18
cas sévères	0	2
Dengue 2 dont	41*	2 690
< 20 ans	14 (34,1%)	1 397 (51,9%)
hospitalisés	4 (9,8%)	121 (4,5%)
cas sévères	0	1
décès	0	1



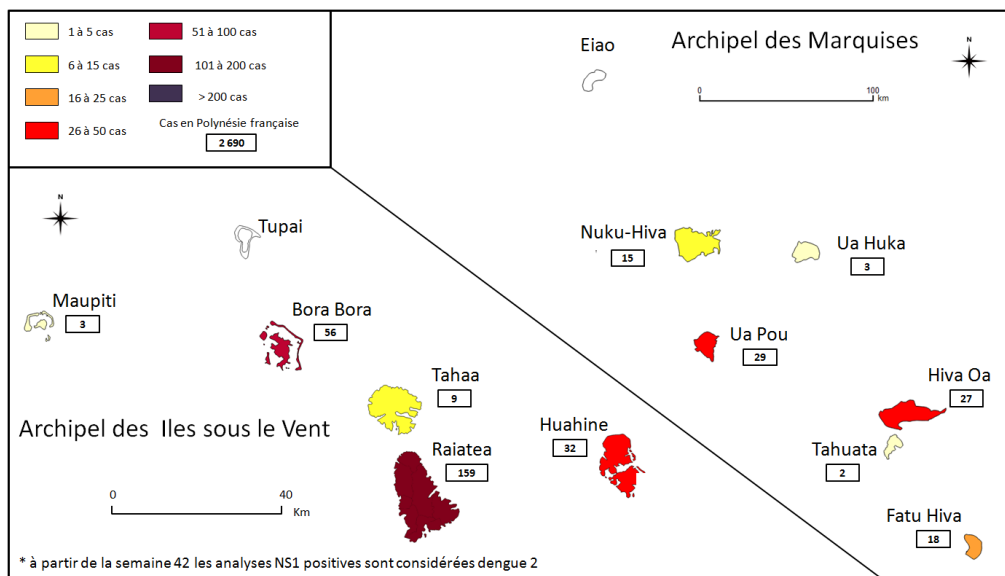
* à partir de la semaine 42 (changement de stratégie de diagnostique) les analyses NS1 positives sont considérées comme dengue 2.

** indirectement lié à la dengue

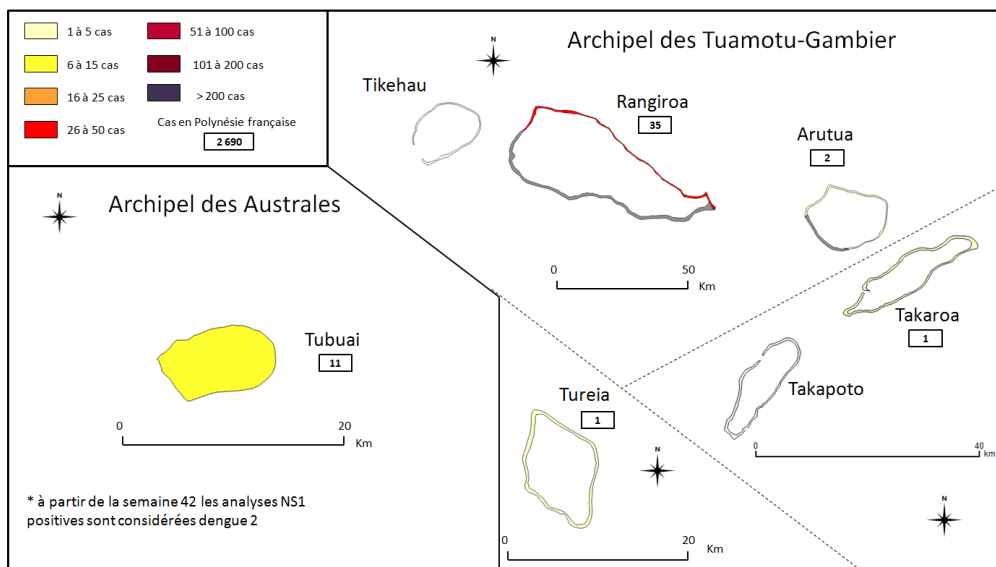
Nombre de cas de dengue 2* du 10 février 2019 au 23 février 2020
dans les Iles du Vent par commune



Nombre de cas de dengue 2* du 10 février 2019 au 23 février 2020
dans les Iles sous le Vent et l'archipel des Marquises



Nombre de cas de dengue 2* du 10 février 2019 au 23 février 2020
dans l'archipel des Australes et dans l'archipel des Tuamotu-Gambier



• **Leptospirose**

Quatre cas de leptospirose ont été déclarés cette quinzaine (en S08).

Recommandations pour la prévention de la leptospirose

- Le jardinage / faapu est un facteur de risque → port de gants et de chaussures fermées, surtout lorsqu'il pleut
- Lors de la pêche en eau douce → port de bottes / cuissardes
- Protection des plaies avec un pansement imperméable avant toute activité à risque (jardinage, pêche, etc.)
- Après une exposition à risque → lavage et désinfection des plaies
- Limiter les contacts avec la boue et l'eau douce trouble (ne pas marcher pieds-nus ou en savates dans les flaques et eaux stagnantes, ne pas se baigner en eau trouble ou aux embouchures des rivières)
- Dératiser et contrôler la pullulation des rongeurs par la gestion des déchets

! Consulter un médecin en urgence dès les premiers signes.

• **Grippe**

- *Syndromes grippaux* activité est stable par rapport à la quinzaine précédente ; 78 cas déclarés par les médecins sentinelles (55 en S07 et 23 en S08).

- **Dix cas confirmé de grippe A déclaré cette quinzaine** (4 en S07 et 6 en S08).

Le nombre de cas confirmé de la semaine 08 est égal au seuil épidémique des cas confirmé de grippe en Polynésie française.

! Une épidémie de grippe A est possible dans les semaines qui suivent.

Recommandations pour la prévention de la grippe (hors vaccination)

- **Porter un masque en cas de toux (en famille et dans les lieux publics).**
- Eternuer dans sa manche ou en se couvrant la bouche avec un mouchoir.
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter à la poubelle.
- Se laver les mains fréquemment (après avoir éternué, s'être mouché ou être passé dans un lieu public fréquenté, etc.).
- Tenir les personnes fragiles (nourrissons, personnes âgées, femmes enceintes, comorbidités sous ALD, etc.) à distance des personnes présentant des signes cliniques d'infection grippale.

• **Diarrhée et gastro-entérite aigue**

Avec 50 cas déclarés (37 en S07 et 13 en S08), l'activité est en baisse par rapport à la quinzaine précédente.

Un cas d'infection à *Salmonella* spp a été notifié sur cette période (en semaine S07).

Recommandations pour la prévention des gastroentérites

- Hygiène → lavage systématique des mains après être allé aux toilettes et avant de manipuler des aliments
- Nettoyage et désinfection des toilettes, des poignées de portes à effectuer quotidiennement dans l'entourage d'un malade
- La consommation de plats préparés doit respecter les chaînes du chaud (maintenir à +65°C avant de les servir) et du froid (entre 0°C et +4°C). Volailles et œufs doivent être consommés bien cuits. Les préparations à base d'œufs non cuits doivent être réalisées le moins longtemps possible avant leur consommation et conservées à +4°C en attendant.

! En cas de diarrhées et/ou vomissements importants, réhydrater la personne et consulter rapidement un médecin



Vigilance renforcée en saison des pluies

Les pluies actuelles et leurs conséquences éventuelles (inondations, boue, débris, coupure d'eau, etc.) sont favorables à la transmission de divers agents infectieux (virus de la dengue, leptospires, entéropathogènes responsables de gastro-entérite).

Bureau de veille sanitaire

Tél : 40 48 82 01

Fax : 40 48 82 12

Email : veille@sante.gov.pf